

L'Aigle / Moulin-la-Marche / Alençon Ligne 61
Rémalard / Alençon Ligne 70 le lundi / Ligne 71 & 70 le vendredi (via Nogent-le-Rotrou)
Crulai / Mortagne-au-Perche / Alençon Ligne 60 & 70 (Correspondance à Mortagne-au-Perche)
Vimoutiers / Gacé / Sées / Alençon Ligne 40¹
Falaise / Argentan / Alençon Ligne 34 & TER (Correspondance SNCF à Argentan)
Flers / Argentan / Alençon Ligne 20
Domfront / La Ferté-Macé / Alençon Ligne 22 & 20
Putanges / Briouze / La Ferté-Macé / Alençon Ligne scolaire + Ligne 20 le lundi / Ligne 21 le vendredi²

¹ Sauf ligne 40 : Arrivée et départ au centre commercial Le Point d'Alençon (E. Leclerc)
² Terminis à la Ferté-Macé

20 Lignes régulières : vente à bord de tickets à l'unité et cartes 10 voyages ; pour les cartes mensuelles et annuelles, s'adresser au transporteur (voir fiche horaires)

LIGNE 10 : STE-HONORINE-LA-CHARDONNE - ATHIS-VAL-DE-ROUVRE - FLERS
 LIGNE 12 : PUTANGES-LE-LAC - BRIOUZE - FLERS
 LIGNE 13 : TINCHERAY-BOCAGE - LANDISACQ - FLERS
 LIGNE 20 : ALENÇON - PRÉ-EN-PAIL-ST-SAMSON - BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE - LA FERTÉ-MACÉ - FLERS
 LIGNE 21 : LA FERTÉ-MACÉ - CARROUGES - ALENÇON
 LIGNE 22 : DOMFRONT-EN-POIRAIE - CHAMPSECRET - LA FERTÉ-MACÉ
 LIGNE 25 : LONLAY-L'ABBAYE - DOMFRONT-EN-POIRAIE - SAINT-BOMER-LES-FORGES - FLERS
 LIGNE 31 : BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE - LA FERTÉ-MACÉ - ARGENTAN
 LIGNE 34 : FALAISE - ARGENTAN
 LIGNE 40 : VIMOUTIERS - GACÉ - SÉES - ALENÇON
 LIGNE 42 : VIMOUTIERS - TRUN - ARGENTAN
 LIGNE 43 : GACÉ - EXIMES - ARGENTAN

LIGNE 50 : GACÉ - STE-GAUBURGE-STE-COLOMBE - L'AIGLE
 LIGNE 51 : VIMOUTIERS - LE SAP-EN-AUGE - LA FERTÉ-EN-OUÏCHE - L'AIGLE
 LIGNE 60 : MORTAGNE-AU-PERCHE - TOUROUVRE-AU-PERCHE - L'AIGLE
 LIGNE 61 : L'AIGLE - COURTOMER - MOULINS-LA-MARCHE - ALENÇON
 LIGNE 62 M : SAINT-MAURICE-LES-CHARENCEY - L'AIGLE (MARCHÉ)
 LIGNE 70 : NOGENT-LE-ROTRU - MORTAGNE-AU-PERCHE - ALENÇON
 LIGNE 71 : NOGENT-LE-ROTRU - BELLEME - MAMERS - ALENÇON
 LIGNE 72 : CETON - VAL-AU-PERCHE - BELLEME - MORTAGNE-AU-PERCHE
 LIGNE 73 M : IGÉ - BELFÔRET-EN-PERCHE - BELLEME (MARCHÉ)
 LIGNE 74 M : BELLEME - ST-MARTIN-DU-VEUX-BELLEME - BELFÔRET-EN-PERCHE
 LIGNE 74 : SURE - MAMERS (MARCHÉ)
 LIGNE 75 : MORTAGNE-AU-PERCHE - LONGNY-LES-VILLAGES - LA LOUPE

Lignes régulières autres départements

Lignes scolaires principales : pas de vente de titre de transport à bord, s'adresser au transporteur ou au Conseil départemental, accès dans la limite des places disponibles.

Autocar SNCF ++++++ **Train SNCF**
Transport à la demande (s'adresser à la collectivité concernée)

Anciennes communes rattachées aux NOUVELLES COMMUNES